

The background features a light beige base with several abstract shapes: a mustard yellow semi-circle in the top left, a teal shape with white wavy lines in the top right, and a large dusty rose semi-circle in the bottom right. Line art includes a leafy branch in the top left, a flowering branch in the bottom left, and three yellow four-pointed stars in the bottom right.

Projet Pédagogique

Accueil de loisir sans hébergement

11 à 17 ans

6 au 31 juillet 2026

Directrice : BROUTIN Lola

Table des matières

Présentation.....	3
A. Organismes.....	3
B. Le village de Heuchin	3
C. Les locaux	3
D. Le public accueilli.....	4
II. Les valeurs et les objectifs.....	4
A. Le projet éducatif du Ternois	4
B. Les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisir	5
III. L'accueil.....	7
A. L'organisation	7
1. Les modalités d'inscription	8
2. Les différents moyens	8
3. La restauration et communication	9
B. Équipe pédagogique	9
1. Présentation.....	9
2. Les réunions	9
3. Le thème.....	10
C. Les missions	10
1. De l'animateur.....	10
2. Du directeur	10
D. Le Fonctionnement.....	11
1. La journée type	11
2. Les sorties	12
3. Le camping	13
4. Permissions/protections	16
E. Les évaluations.....	16
1. Évaluations du projet pédagogique	16
2. Évaluations des animateurs	17
IV. Réglementation	19
A. Sécurité du groupe :.....	19
B. Sécurité des lieux :.....	19
C. Le comportement	19
D. Le tabac	19
E. Le téléphones portables :.....	20
F. À l'extérieur du centre	20
V. Annexes.....	21

Présentation

A. Organisateurs

La Communauté de communes du Ternois, également appelée "Ternois com, terre d'avenir", est une communauté de communes française située dans les Hauts-de-France, englobant une partie des départements de la Somme et du Pas-de-Calais. Elle regroupe un total de 103 communes.

La présidence de cette communauté est assurée par Mr Genelle. Le pôle " Enfance, Jeunesse, Parentalité et Loisirs " est dirigé par Ingrid Gaillard, tandis que le pôle Jeunesse est plus spécifiquement sous la responsabilité de Yoann Scelers. Dont le siège est localisé à Herlin-le-sec, 400 rue du Maisnil. Les ACM sont coordonnées par plusieurs coordinateurs qui sont notre lien lors de notre préparation d'accueil collectif de mineurs.

B. Le village de Heuchin

Notre centre de loisirs aura lieu sur la commune de Heuchin située dans le département du Pas-de-Calais, en région Hauts-de-France, comptant environ 500 habitants.

Heuchin est un charmant village typique de la campagne du Pas-de-Calais, qui se distingue par son cadre paisible et verdoyant. Bien que de petite taille, la commune dispose d'infrastructures répondant aux besoins de ses habitants, comme une école, des commerces de proximité et des installations favorisant la vie locale.

De plus, sa situation géographique permet de rejoindre rapidement des villes plus importantes comme Saint-Pol-sur-Ternoise, offrant ainsi un accès facile à une gamme élargie de services, de commerces et d'opportunités professionnelles.

En somme, Heuchin est un village accueillant et authentique, où il fait bon vivre. Il combine harmonieusement tranquillité rurale, richesse naturelle et esprit de communauté.

C. Les locaux

Les locaux mis à disposition pour notre centre de loisirs sont situés au sein du collège de Heuchin. L'établissement dispose d'une cour extérieure, de la salle du Fault ainsi que de plusieurs salles mises à disposition pour l'accueil des enfants, l'organisation des activités, le stockage du matériel, les temps de vie quotidienne, les réunions d'équipe et le bureau de direction.

Les locaux disposent de sanitaires adaptés et d'espaces permettant le rangement du matériel pédagogique. La cour offre un espace sécurisé et adapté à l'organisation de jeux collectifs, d'activités sportives et de temps de détente.

Les différentes salles peuvent être utilisées pour les activités manuelles, culturelles, sportives ou d'expression, tout en garantissant le confort et la sécurité des enfants accueillis.

Toutes les structures mises à disposition sont aptes à accueillir du public en situation de handicap. Les bâtiments sont accessibles et permettent une prise en charge adaptée de tous les participants.

D. Le public accueilli

Les enfants accueillis sont âgés de 11 à 17 ans. La plupart connaissent déjà les lieux, les différents espaces et l'environnement grâce à leur participation aux précédents accueils de loisirs. L'effectif variable selon le nombre d'inscription, nous nous sommes basé sur une estimation d'effectif à 20 jeunes.

L'objectif est de proposer des animations et de permettre aux jeunes de développer et réaliser leurs propres projets. L'équipe d'animation sera présente pour les accompagner, afin de les rendre acteurs de leurs vacances et de répondre à leurs attentes.

II. Les valeurs et les objectifs

A. Le projet éducatif du Ternois

Favoriser l'Épanouissement de l'Enfant et son Intégration dans la Société

Pour favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société, il est essentiel d'encourager les enfants à comprendre que le bonheur s'accompagne de certaines contraintes inhérentes à la vie en collectivité. Cela implique d'enseigner aux enfants à respecter le rythme et les besoins de chacun. L'accès au jeu et aux activités de loisirs, ainsi que l'éveil au monde qui les entoure, est primordial. Nous devons également offrir aux enfants des opportunités de pratiquer des activités culturelles, artistiques, physiques et sportives. L'accès aux nouvelles technologies, aux activités scientifiques et techniques manuelles est tout aussi important.

Il est crucial de favoriser l'expression des enfants et de les accompagner dans leurs choix afin qu'ils puissent s'investir pleinement et sincèrement dans les activités qui correspondent le mieux à leur personnalité. En faisant cela, nous les aidons à affirmer leur personnalité, leur esprit d'initiative, leur esprit critique, leurs capacités créatives et leur sens des responsabilités.

La citoyenneté au cœur du projet jeunesse de TernoisCom

La citoyenneté est une valeur fondatrice de l'action du service jeunesse de TernoisCom. Elle se traduit par la volonté de faire des accueils de loisirs des lieux d'apprentissage de la vie en société. Dès le plus jeune âge, les enfants sont amenés à comprendre les règles de la vie collective, à respecter les autres et à prendre part aux décisions qui les concernent.

Dans les accueils de loisirs, les équipes pédagogiques mettent en place des espaces d'expression : conseils d'enfants, boîtes à idées, débats... Ces outils favorisent

la parole, l'écoute et le respect des opinions de chacun. Les enfants apprennent ainsi à défendre leur point de vue tout en acceptant celui des autres.

La citoyenneté, c'est aussi la sensibilisation au respect de l'environnement, à la solidarité, à la tolérance et à la diversité. Les activités proposées sont pensées pour éveiller la conscience civique, développer l'esprit critique et responsabiliser les jeunes.

Sur un territoire rural comme le Ternois, renforcer la citoyenneté, c'est encourager l'implication des jeunes dans la vie locale, créer du lien et favoriser une société plus participative, inclusive et ouverte. C'est leur donner les clés pour devenir des citoyens actifs, engagés et solidaires

La solidarité, une valeur vécue au quotidien dans les accueils de loisirs

La solidarité est au cœur des pratiques éducatives du service jeunesse de TernoisCom. Dans les accueils de loisirs, elle se vit chaque jour à travers les relations entre enfants, entre enfants et adultes, mais aussi à travers les projets collectifs menés sur le territoire.

Les activités sont pensées pour développer l'entraide, la coopération et le sens du collectif : jeux d'équipe, projets de groupe, actions intergénérationnelles, chantiers jeunes... Ces moments permettent aux enfants de comprendre que l'on peut grandir ensemble, en s'appuyant les uns sur les autres.

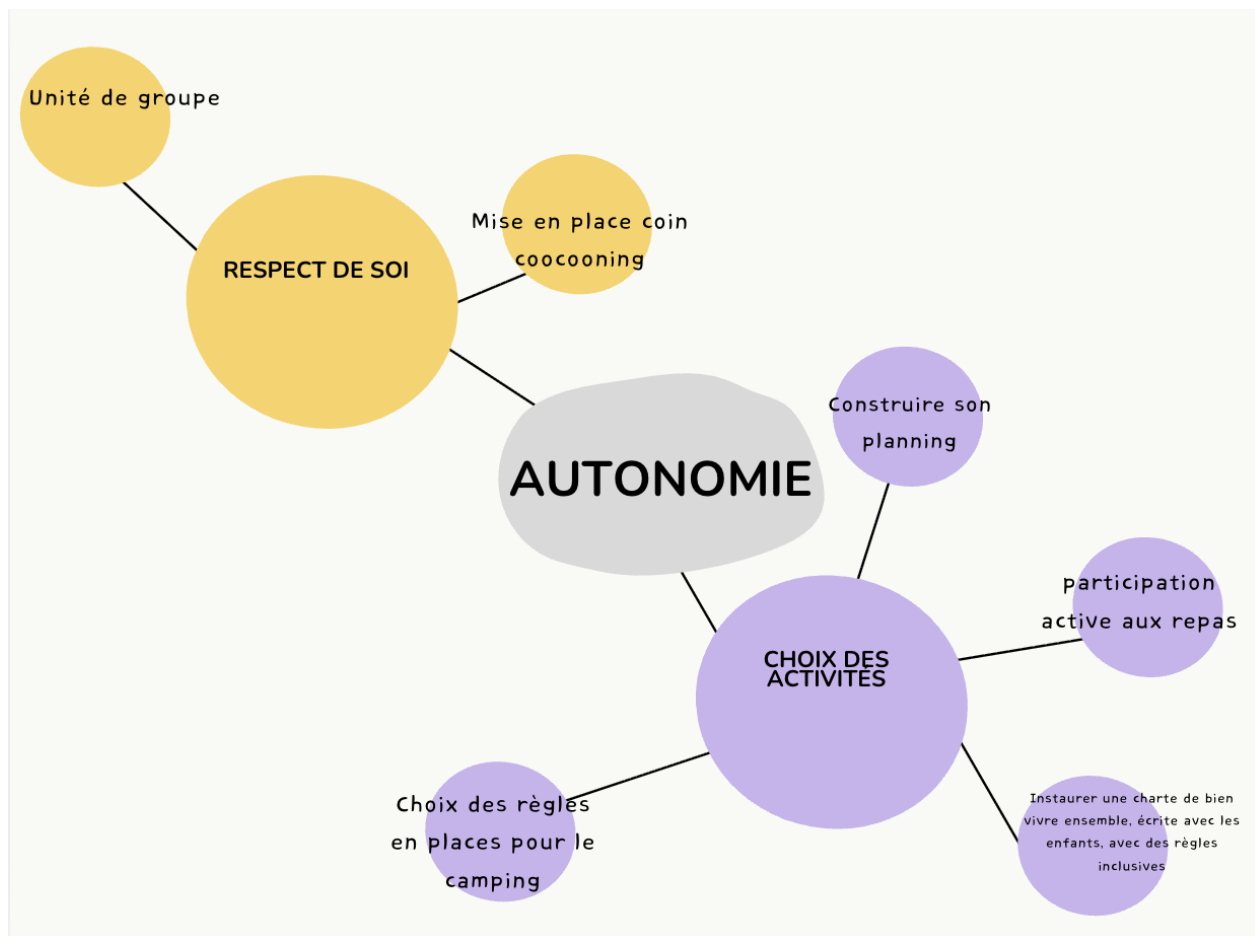
La solidarité, c'est aussi apprendre à faire attention à celui qui est différent, qui a besoin d'un coup de main, qui ne va pas bien. Les équipes éducatives veillent à instaurer un climat bienveillant, où chaque enfant est accueilli, écouté et encouragé à aider les autres.

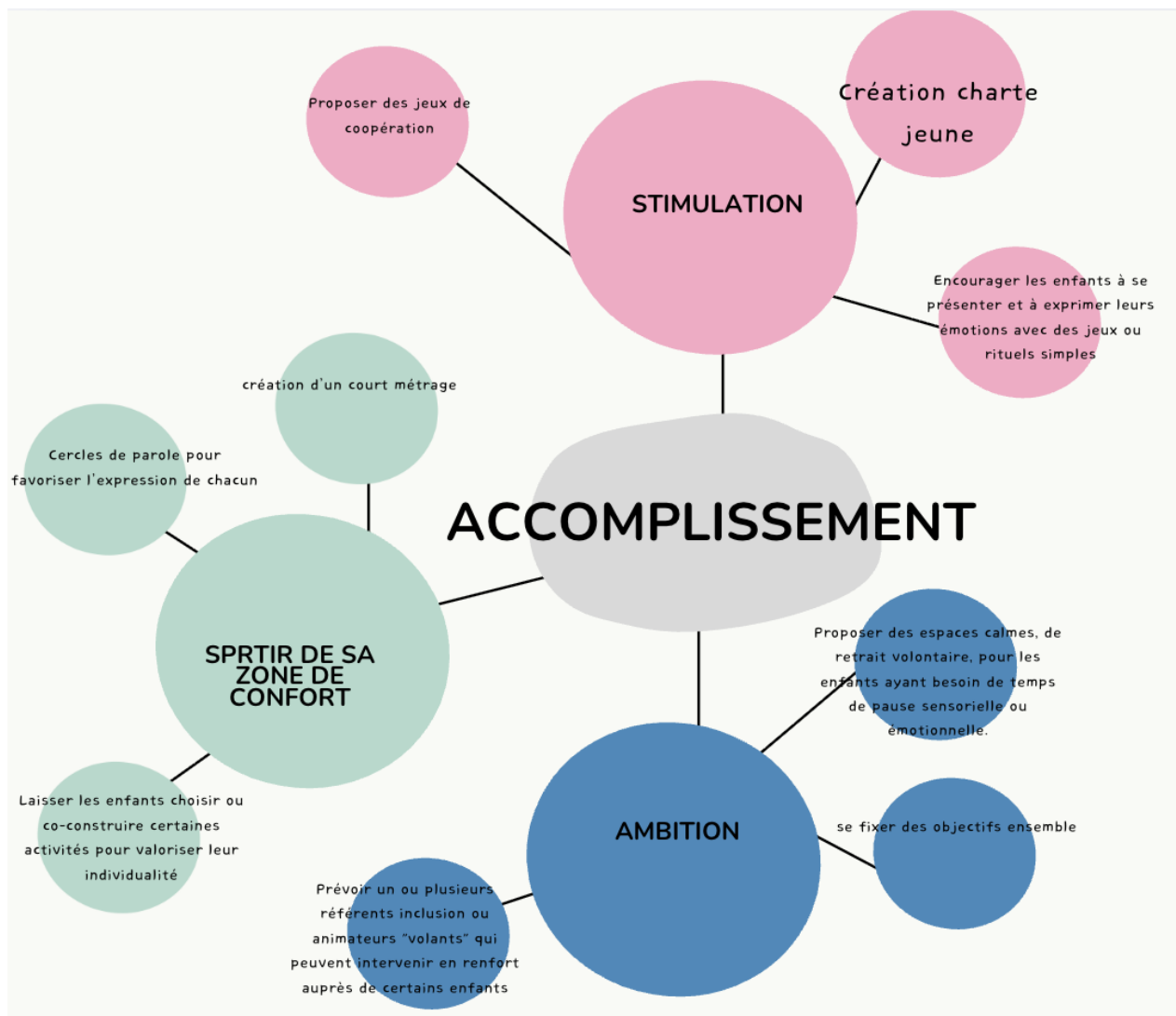
Dans un territoire comme le Ternois, où le tissu social repose sur la proximité et la convivialité, les accueils de loisirs ont un rôle essentiel : renforcer le lien entre les jeunes, briser l'isolement, et faire naître une culture du "faire ensemble".

En développant la solidarité dès l'enfance, TernoisCom contribue à bâtir une jeunesse plus attentive, plus unie, et plus engagée dans la construction d'un territoire humain et solidaire.

B. Les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisir

Le projet pédagogique qui a été défini en cohésion avec l'équipe d'animation se divise en 2 axes.





III. L'accueil

A. L'organisation

Le projet pédagogique est un document structuré et détaillé qui décrit les objectifs éducatifs, les moyens, les méthodes, et les activités prévues pour atteindre ces objectifs dans un contexte éducatif particulier. Ce document est généralement élaboré par les responsables d'une structure éducative, telle qu'un centre de loisirs, une école, ou un accueil collectif de mineurs (ACM). Le projet pédagogique est un outil de planification et de référence qui guide les actions des animateurs et éducateurs pour garantir une cohérence et une qualité dans l'éducation des enfants et des jeunes.

L'accueil de loisirs de Heuchin accueille les jeunes de 11 à 17 ans. Du 6 juillet au 31 juillet, nous offrons un programme riche et diversifié, rempli d'activités diverses et de découvertes. Notre équipe d'animation dynamique et expérimentée a préparé des semaines à thèmes, afin de garantir des vacances adaptées à leurs envies. Que ce soit

à travers des jeux de société, des ateliers créatifs, des activités sportives, des sorties ou des projets collectifs, chaque jeune pourra s'épanouir et s'amuser durant ces quatre semaines.

1. Les modalités d'inscription

Pour réaliser une inscription sur l'accueil de loisir de Heuchin ou autre accueil du service jeunesse, il est possible de se rapprocher directement au service jeunesse ou directement sur portail famille. Il est possible de s'inscrire à la semaine, une fois avant le début du centre et mi juillet.

2. Les différents moyens

Pédagogique

Sur le site de Heuchin, nous disposons d'une malle contenant du matériel sportif, du matériel créatif, des jeux de société, des livres et du matériel spécialisé.

Financier

Nous disposons de plusieurs budgets pour notre accueil :

- Budget de prestation : 4,6 € par jour et par jeune présent à l'accueil de loisirs. Ce budget permet de réserver des prestations, des sorties, des transports. Soit un budget variable en fonction de l'effectif de 1200 euros pour 3 semaines.
- Budget alimentaire : 0,50 € par jour et par jeune présent à l'accueil de loisirs. Ce budget couvre l'achat des goûters et des ingrédients pour les activités culinaires. Soit un total de 200 euros variable en fonction de l'effectif pour 4 semaines
- Budget Camping : 40 € par jeune pour le séjour en camping comptant les transports, le logement, et les activités réalisées sur site. Soit un budget variable en fonction de l'effectif de 800 euros.
- Budget alimentaire camping : 0,60 € par sont attribués pour chaque petit déjeuner en camping. 4 € sont comptés pour chaque repas et diner. Soit un budget variable en fonction de l'effectif de 460 euros.
- Budget soirée jeune : 2 € par jeune et par soirée jeune sera ajouté. Soit un budget variable en fonction de l'effectif de 120 euros

Ces budgets ne sont pas immuables.

Humains

Notre équipe se compose d'un directeur, de deux animateurs diplômés et d'un agent de désinfection. Nous collaborerons également avec la ludothèque. Hugues, est

intervenant sportif et propose des prestations à destination des jeunes. Ainsi que les autres accueils de loisirs de TernoisCom.

3. La restauration et communication

Pour ce qui est de la restauration, la société Dupont livre les repas via le service de repas à domicile de Ternoiscom. Ces repas sont réchauffés par le personnel de cuisine ou par le directeur et sont servis à 12h. Lors des sorties, la société Dupont fournit les repas pour les enfants inscrits en journée complète, ainsi que pour les accompagnateurs. Le personnel de cuisine est responsable de la vaisselle après chaque repas et du nettoyage de la cuisine. Les animateurs de service prennent leurs repas avec les enfants, assis à leur table.

B. Équipe pédagogique

1. Présentation

Directrice	Équipe des 11-13 ans	Equipe 14-17 ans
Broutin Lola	Nathan Dupuis	Lisya Catalkaya
Base BAFD	BAFA	Base BAFA

2. Les réunions

Des réunions préparatoires ont eu lieu avant l'accueil, au cours desquelles l'équipe à installer le matériel, afficher les documents obligatoires et préparer le planning.

Chaque soir, une réunion journalière est organisée par l'équipe pour :

- Faire un bilan rapide de la journée (points positifs, points à améliorer)
- Ranger les locaux
- Préparer la journée suivante (vérification du matériel et des lieux)

Cette réunion doit être concise pour permettre aux animateurs de ne pas rentrer tard. Il est recommandé à chacun d'y participer activement pour assurer son bon déroulement.

Les points suivants sont abordés :

- Communication générale des informations
- Prévision des activités à moyen et long terme
- Vérification du cahier d'infirmerie
- Préparation collective de la journée

Pendant les accueils échelonnés, et selon le nombre d'enfants présents, les animateurs peuvent finaliser la préparation de leurs activités dans la salle prévue.

3. Le thème

Le thème a été défini en collaboration avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Nous avons choisi de mettre à l'honneur l'été sous toutes ses formes, en profitant de cette période propice à la découverte, au partage, à la détente et aux activités de plein air. Ce thème s'inscrit pleinement dans nos valeurs en favorisant le vivre-ensemble, l'épanouissement de chacun et le respect de l'environnement.

Chaque semaine, un nouvel aspect de l'été sera exploré : les vacances, la nature, les voyages, les activités nautiques, les fêtes estivales ou encore les découvertes culturelles. Ainsi, les animations et la majorité des activités proposées pendant l'accueil de loisirs seront en lien avec ce thème, permettant aux enfants de vivre un été riche en découvertes, en créativité et en moments de convivialité.

C. Les missions

1. De l'animateur

L'animateur joue un rôle central en tant qu'agent de relation au sein des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Par son écoute attentive et sa disponibilité, il prend en compte les spécificités de chaque enfant, créant ainsi un environnement inclusif et bienveillant.

En établissant des références et des règles claires, l'animateur instaure un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité. Sa cohérence entre ses actes et ses paroles renforce ce cadre de confiance et montre l'exemple aux jeunes.

L'animateur développe les relations et encourage l'autonomie des enfants en facilitant leur expression. Il propose des projets et accompagne ceux des enfants et des jeunes, les aidant à les concrétiser. En favorisant la création et la découverte, notamment par le jeu, il stimule l'imagination et la curiosité des enfants.

L'animateur adapte ses modes d'intervention en fonction des besoins et des caractéristiques de son public, offrant ainsi des approches variées et adaptées. Il est une ressource précieuse, dotée de compétences techniques, physiques, morales et affectives.

L'animateur fournit une structure en définissant des limites et un cadre dans lequel chaque enfant peut évoluer en toute sécurité. Il respecte les autres et sait exprimer et défendre ses convictions de manière constructive. En faisant confiance aux enfants, il leur permet de gagner en confiance et en autonomie, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel.

En somme, l'animateur joue un rôle essentiel dans le développement des enfants et des jeunes en leur offrant un cadre sécurisé, respectueux et stimulant, tout en les accompagnant dans leur croissance personnelle et sociale.

2. Du directeur

Le directeur est responsable du projet pédagogique et veille à ce que les activités de l'équipe d'animation répondent aux objectifs définis, tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur. Ses principales fonctions incluent :

- Conduire un projet pédagogique.
- Gérer l'accueil, le personnel, et le budget.
- Assurer l'ancrage social, culturel et éducatif de son engagement.
- Développer les partenariats et la communication.
- Former, diriger, motiver et écouter l'équipe d'animation.
- S'assurer de la conformité des locaux aux normes de sécurité.
- Évaluer le fonctionnement de l'accueil de loisirs et les projets pédagogiques.

Le directeur est également responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, de la gestion quotidienne administrative, financière et matérielle, et de la liaison avec les intervenants, partenaires et familles. Il respecte et connaît la législation Jeunesse et Sport, et s'assure de son application.

D. Le Fonctionnement

1. La journée type

Horaires	Activités
8 à 9h	temps auto-géré, arrivée échelonnée des jeunes
9 à 12h	activité du matin
12h à 12h30	Accueil et départ échelonnés
12h30 à 13h30	temps du repas
13h30 à 14h	temps autogéré et accueil échelonné
14H à 16h	activités de l'après-midi
16h à 16h30	goûter
16h30 à 17h30	Temps de projet
17h30 à 18h30	temps d'accueil, départs échelonnés des jeunes

Une soirée "jeune" sera organisée chaque semaine pour les jeunes, de 18h30 à 22h. Cette soirée offrira au groupe l'occasion de passer un moment agréable et convivial. Un budget sera alloué aux jeunes pour le repas, et un temps sera prévu pour qu'ils puissent choisir ensemble, le repas, le thème et l'activité de la soirée. Un temps sera également consacré durant la semaine pour qu'un groupe de jeune puisse organiser cette soirée afin de favoriser l'entraide.

2. Les sorties

Première semaine : Battle Kart

Une sortie au BattleKart de Hénin-Beaumont permettra aux enfants de découvrir une activité innovante mêlant conduite de kart électrique, jeu vidéo et défis interactifs. Cette expérience immersive favorisera le développement de l'autonomie en encourageant les participants à prendre des décisions rapides, à respecter les consignes de sécurité et à gérer leurs actions de manière responsable tout au long des différentes parties.

Cette activité contribue également à l'accomplissement personnel en offrant à chaque enfant l'opportunité de relever des défis adaptés à ses capacités, de développer sa confiance en lui et de valoriser ses réussites. À travers les différents modes de jeu, chacun pourra progresser à son rythme, mettre en œuvre des stratégies et ressentir la satisfaction d'atteindre ses objectifs.

Au-delà de l'aspect ludique, cette sortie favorisera l'esprit d'équipe, le respect des règles et des autres participants, ainsi que le plaisir de partager une expérience originale et enrichissante dans un environnement sécurisé.

Deuxième semaine : Goolfy et experimental Park

Une sortie à Goolfy et Explanet Park à Lomme permettra aux enfants de vivre une journée riche en découvertes, en défis et en divertissements. À travers les différentes activités proposées, les participants seront amenés à faire preuve d'autonomie en prenant des initiatives, en respectant les consignes de sécurité et en gérant leurs déplacements et leur participation aux différents espaces de jeu.

Cette sortie favorisera également l'accomplissement personnel en permettant à chacun de relever des défis adaptés à ses capacités, de développer sa confiance en lui et de valoriser ses réussites. Que ce soit lors du parcours de mini-golf immersif de Goolfy ou à travers les nombreuses activités ludiques proposées à Explanet Park, les enfants pourront progresser à leur rythme, persévérer face aux difficultés et éprouver la satisfaction d'atteindre leurs objectifs.

Au-delà de l'aspect récréatif, cette journée encouragera le respect des autres, la coopération, l'entraide et le partage d'expériences communes. Elle contribuera ainsi à l'épanouissement de chacun tout en renforçant la cohésion du groupe dans un cadre sécurisé, stimulant et adapté aux besoins des enfants.

Troisième semaine : Kes-West

Une sortie au bowling au Kes Wes sera proposée aux enfants afin de leur permettre de vivre un moment ludique et convivial en dehors de la structure. Cette activité favorise le développement de l'autonomie, puisque les enfants seront amenés à

gérer leur matériel, à respecter les règles du jeu et à participer activement au bon déroulement de la sortie.

Le bowling constitue également un excellent support pour valoriser l'accomplissement personnel. Chaque enfant pourra progresser à son rythme, relever des défis adaptés à ses capacités et prendre confiance en lui à travers ses réussites, qu'il s'agisse d'améliorer son score, de maîtriser ses gestes ou simplement d'oser participer. Cette activité encourage ainsi la persévérance, le dépassement de soi et la satisfaction de voir ses efforts récompensés.

Au-delà de l'aspect sportif, cette sortie favorisera également le respect des autres, l'entraide et le plaisir de partager un moment collectif dans un cadre agréable et sécurisé.

Quatrième semaine : Camping Riverside à St Laurent Blandy

Un séjour au Camping Riverside à Saint-Laurent-Blandy offrira aux enfants l'opportunité de vivre une expérience collective au plus près de la nature. Ce temps fort favorisera le développement de l'autonomie en permettant aux participants de prendre part à la vie quotidienne du séjour : gestion de leurs affaires personnelles, respect de l'organisation collective, participation aux tâches de la vie courante et adaptation à un nouvel environnement.

Ce séjour contribuera également à l'accomplissement personnel de chaque enfant. À travers les différentes activités proposées, les moments de découverte et la vie en collectivité, chacun pourra gagner en confiance, développer de nouvelles compétences et être fier des responsabilités assumées tout au long du séjour. Les défis rencontrés, qu'ils soient individuels ou collectifs, permettront à chaque participant de mesurer ses progrès et de valoriser ses réussites.

Au-delà des activités, ce séjour favorisera le vivre-ensemble, l'entraide, le respect des autres et de l'environnement. Il constituera une expérience enrichissante permettant à chacun de grandir, de s'épanouir et de créer des souvenirs communs dans un cadre agréable et sécurisé.

3. Le camping

L'hébergement

Le séjour au Camping Riverside de Saint-Laurent-Blangy du 27 au 30 juillet, constitue une véritable opportunité pour les adolescents de vivre une expérience collective riche en découvertes, en responsabilités et en moments de partage. Installé dans un cadre naturel agréable et sécurisé, le camping offre un environnement propice à l'épanouissement des jeunes tout en favorisant leur autonomie et leur accomplissement personnel.

L'organisation du camp est pensée pour permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe. Les adolescents sont hébergés sous tentes, avec des espaces de couchage distincts conformément à la réglementation en vigueur. Des sanitaires sont

accessibles sur le site afin de garantir le confort de tous. Une tente cuisine est aménagée pour la préparation et la conservation des repas dans le respect des règles d'hygiène, tandis qu'un espace de stockage est dédié au matériel pédagogique et d'animation.

Tout au long du séjour, les jeunes participent activement à la vie quotidienne du camp. Ils sont amenés à gérer leurs affaires personnelles, à contribuer à certaines tâches collectives et à s'impliquer dans l'organisation de la vie du groupe. Cette participation favorise le développement de leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à vivre en collectivité.

De nombreuses activités sportives, culturelles, ludiques et de découverte sont proposées durant le séjour. Ces expériences permettent aux adolescents de relever de nouveaux défis, de développer leurs compétences et de gagner en confiance. Chacun peut progresser à son rythme, valoriser ses réussites et éprouver la satisfaction d'atteindre ses objectifs, contribuant ainsi à son accomplissement personnel.

En somme, le séjour au Camping Riverside offre un cadre idéal pour vivre des vacances dynamiques et enrichissantes. Les adolescents y développent leur autonomie, renforcent leur confiance en eux, créent de nouvelles amitiés et apprennent à vivre ensemble dans le respect, la solidarité et la bonne humeur.

La vie quotidienne

L'organisation de la vie quotidienne en camping pour des jeunes de 11 à 17 ans est essentielle pour favoriser le vivre ensemble et créer un environnement respectueux. Au camping, chaque journée est structurée de manière à encourager la coopération et la cohésion entre les adolescents.

Activités Communes :

Les journées sont rythmées par des activités communes, comme les jeux de groupe, les sports collectifs et les ateliers créatifs. Ces moments partagés permettent aux jeunes de travailler ensemble, de développer des compétences en communication et de renforcer leur esprit d'équipe. La participation à des défis et des projets collectifs les incite à s'entraider et à valoriser les talents de chacun.

Routines Quotidiennes :

Des routines quotidiennes, telles que les repas partagés et les temps de repos, sont mises en place pour structurer la vie au camping. Les repas, préparés et consommés en groupe, offrent des occasions d'échanger et de discuter, renforçant ainsi les liens sociaux. Les tâches quotidiennes, comme la mise en place des tables ou le rangement des espaces communs, sont réparties entre les jeunes, encourageant le sens des responsabilités et la collaboration.

Règles de Vie :

L'instauration de règles de vie claires et partagées contribue à maintenir un environnement respectueux. Les jeunes sont encouragés à respecter les horaires, à veiller à la propreté des lieux et à adopter un comportement bienveillant envers les autres.

campeurs. Le respect des règles est facilité par des discussions en groupe, où chacun peut exprimer ses attentes et ses besoins.

Développement de l'Autonomie et de l'Accomplissement Personnel

Le cadre naturel du camping constitue un environnement particulièrement favorable au développement de l'autonomie des adolescents. Au quotidien, les jeunes sont encouragés à gérer leurs affaires personnelles, à participer à l'organisation de la vie collective et à prendre des initiatives dans le respect des règles établies. Ces responsabilités progressives leur permettent d'acquérir de nouveaux repères, de gagner en indépendance et de développer leur sens des responsabilités.

Les différentes activités proposées tout au long du séjour favorisent également l'accomplissement personnel. En relevant des défis, en découvrant de nouvelles pratiques et en participant activement à la vie du camp, chaque adolescent peut mettre en valeur ses capacités, développer sa confiance en lui et prendre conscience de ses progrès. Les réussites, qu'elles soient individuelles ou collectives, sont valorisées afin de renforcer l'estime de soi et la motivation de chacun.

La vie en camping offre également de nombreuses occasions d'apprendre à faire des choix, à résoudre des situations du quotidien et à s'adapter à un environnement différent de celui de la maison. Ces expériences contribuent à la construction de l'autonomie tout en permettant aux jeunes de se sentir acteurs de leur séjour.

En conclusion, l'organisation de la vie quotidienne au camping favorise pleinement l'autonomie et l'accomplissement personnel des adolescents. Grâce aux responsabilités confiées, aux expériences vécues et aux défis relevés, les jeunes développent leur confiance, leur capacité d'initiative et leur sentiment de réussite, tout en profitant d'un séjour enrichissant et formateur.

Les activités

Randonnée:

La randonnée en groupe favorise l'entraide, que ce soit pour maintenir le rythme du groupe, aider quelqu'un sur un terrain difficile, ou partager des ressources comme l'eau et la nourriture. Marcher dans la nature permet de découvrir la biodiversité locale et de prendre conscience de l'impact de l'activité humaine sur les habitats naturels

Camping:

Planifier et organiser un campement nécessite une répartition des tâches (montage de tentes, préparation des repas, gestion du feu, etc.), ce qui renforce les liens et le sentiment de communauté. Vivre en plein air enseigne aux participants l'importance de minimiser leur empreinte écologique, comme en pratiquant le « Leave No Trace » (ne laisser aucune trace de son passage)

Les activités de canoë-kayak, de randonnée et de camping à Aubin Saint-Vaast sont non seulement des moyens efficaces de favoriser le vivre-ensemble en renforçant les liens sociaux, la collaboration et la résolution de conflits, mais elles sont aussi des outils puissants pour sensibiliser les participants à l'importance de protéger

l'environnement. En permettant une immersion dans la nature et en éduquant sur les pratiques durables, ces activités encouragent un comportement respectueux et responsable vis-à-vis de notre planète.

4. Permissions/protections

Les animateurs sont vivement encouragés à faire un point sur les règles avec les enfants. Si un enfant enfreint les règles, une sanction appropriée sera appliquée (avertissement simple, mise à l'écart des activités pour quelques minutes). Il est crucial de favoriser la communication avec l'enfant ou le jeune : s'il est sanctionné, il pourrait ne pas comprendre pourquoi. Les animateurs doivent prendre le temps de comprendre les origines d'un conflit et de les résoudre de manière juste.

Il est strictement interdit aux mineurs et aux adultes de fumer dans les écoles et les salles. Aucun signe de violence, verbale ou physique, ne sera toléré. Selon la gravité des faits, l'enfant concerné sera entendu et sanctionné par l'animateur dans un premier temps et, si nécessaire, par le directeur qui convoque les parents. La sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Bien que le tabac ne puisse être proscrit pour les animateurs, il est interdit de fumer en présence des enfants et dans l'enceinte de l'accueil de loisir. Des pauses cigarettes seront établies de manière raisonnable, principalement le matin, à midi, au goûter et en fin de journée. Les appels personnels seront autorisés pendant les pauses.

Les animateurs doivent absolument avoir leur portable sur eux et allumé lors des sorties avec les jeunes, mais uniquement pour les appels professionnels. De plus, en cas de sortie, ils doivent toujours avoir une trousse de premiers secours avec eux.

L'accueil des enfants et des parents est primordial : un sourire ne coûte rien et un accueil debout, dynamique, avec une oreille attentive donne envie de revenir. Les soucis personnels doivent rester à la porte en arrivant le matin.

Une attention particulière doit être portée à chaque enfant. Par exemple, pour une blessure, même minime, l'enfant doit être pris en charge. Il faut également veiller aux relations entre enfants et entre enfants et adultes : tout signe de violence verbale ou physique doit être résolu intelligemment. Selon la gravité des cas, l'animateur doit communiquer avec les victimes et les fautifs.

E. Les évaluations

1. Évaluations du projet pédagogique

À la fin de chaque session en Accueil Collectif de Mineurs (ACM), il est crucial de procéder à une évaluation approfondie du projet pédagogique. Cette étape permet

d'analyser les réussites et les points à améliorer, garantissant ainsi l'évolution continue de la qualité des activités proposées et la satisfaction des participants.

Organiser des discussions de groupe avec les jeunes permet de recueillir leurs impressions et ressentis sur les activités. Ces échanges, effectués lors des derniers temps de parole ou de vie quotidienne, offrent une perspective directe et authentique sur l'impact du projet pédagogique. Proposer aux parents de faire un point sur la journée en échangeant avec eux à la fin de chaque journée, s'ils le souhaitent.

L'évaluation du projet pédagogique par les parents en accueil collectif de mineurs est essentielle pour garantir la qualité des activités proposées. Elle permet de recueillir des retours constructifs, d'ajuster les pratiques éducatives et de renforcer la collaboration entre l'équipe d'animation et les familles. Les questionnaires et les réunions régulières sont des outils efficaces pour impliquer les parents dans ce processus.

Des réunions régulières avec l'équipe d'animation sont essentielles. Lors de ces réunions de bilan, il est important d'expliquer ce qui a bien fonctionné et ce qui n'a pas bien marché. Cela permet de trouver des solutions et d'ajuster les stratégies pour atteindre les objectifs pédagogiques de manière optimale. Ces réunions permettent également de valoriser le travail accompli et de renforcer la cohésion de l'équipe.

Le bilan global du projet pédagogique en fin de session doit prendre en compte les avis des jeunes et de l'équipe d'animation. Ce bilan inclut :

- Une analyse des objectifs atteints par rapport aux attentes initiales.
- Une évaluation des méthodes pédagogiques utilisées et leur efficacité.
- Une réflexion sur les améliorations possibles pour les prochaines sessions.

L'évaluation du projet pédagogique en fin de centre est une étape essentielle pour assurer la qualité et l'efficacité des ACM. En impliquant activement les jeunes et l'équipe d'animation dans ce processus, il est possible de créer un environnement d'apprentissage dynamique et évolutif, répondant toujours mieux aux besoins et attentes de tous les participants.

2. Évaluations des animateurs

L'évaluation des animateurs dans un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est essentielle pour assurer la qualité et l'efficacité des activités proposées. Ce processus se déroule en trois étapes clés : une évaluation journalière, un bilan de mi-session, et une évaluation finale en fin de session.

a. Évaluation Journalière

- Objectifs : Suivre de près la performance quotidienne des animateurs et identifier rapidement les points forts et les axes d'amélioration.
- Méthodologie :

- Briefing quotidien : Chaque jour, organiser une courte réunion avec les animateurs pour faire le point sur les activités de la journée, discuter des défis rencontrés, et planifier les ajustements nécessaires.
- Feedback immédiat : Encourager les échanges spontanés entre les animateurs et le coordinateur, permettant une résolution rapide des problèmes.
- Auto-évaluation : Demander aux animateurs de réfléchir quotidiennement à leurs performances, leurs réussites, et leurs difficultés, et de partager leurs réflexions lors des briefings.

b. Bilan de Mi-Session

- Objectifs : Évaluer la progression des animateurs, ajuster les stratégies pédagogiques et renforcer les points forts à mi-parcours de la session.
- Méthodologie :
- Entretien individuel : Organiser des entretiens individuels avec chaque animateur pour discuter de leurs expériences, des retours reçus, et des objectifs à atteindre pour la seconde moitié de la session.
- Réunion d'équipe : Tenir une réunion collective pour partager les succès et les défis rencontrés, et élaborer des stratégies communes pour améliorer la dynamique de l'équipe.
- Évaluation des objectifs : Revoir les objectifs initiaux de chaque animateur et ajuster les attentes en fonction des réalisations et des difficultés rencontrées.

c. Évaluation de Fin de Session

- Objectifs : Faire un bilan complet des performances des animateurs, tirer des leçons pour les futures sessions et célébrer les réussites.
- Méthodologie :
- Entretien final individuel : Conduire des entretiens individuels approfondis pour évaluer la performance globale de chaque animateur, discuter des compétences acquises et identifier les domaines de développement futur.
- Réunion de clôture : Organiser une réunion de clôture avec toute l'équipe d'animation pour partager les retours, célébrer les réussites et discuter des axes d'amélioration.
- Questionnaire d'auto-évaluation : Demander aux animateurs de remplir un questionnaire d'auto-évaluation détaillant leur perception de leur performance, les compétences développées, et les domaines nécessitant des efforts supplémentaires.
- Rapport de synthèse : Le directeur rédige un rapport de synthèse pour chaque animateur, incluant des recommandations pour les futures sessions et des suggestions de formations ou de perfectionnement.

L'évaluation continue des animateurs, combinant des points quotidiens, des bilans de mi-session, et des évaluations finales, est cruciale pour garantir la qualité des activités en ACM. Ce processus favorise une amélioration constante, renforce la cohésion de l'équipe et assure que chaque animateur développe ses compétences de manière optimale.

IV. Réglementation

A. Sécurité du groupe :

Un animateur doit connaître à tout moment de la journée le nombre exact d'enfants dans son groupe et vérifier régulièrement que tous sont présents. Il doit garder le contrôle de son groupe pour prévenir les débordements et les risques de blessures. En cas d'excitation excessive, il est recommandé de faire une pause pour calmer les enfants avant de reprendre l'activité.

En cas d'accident, l'animateur doit rester calme et évaluer la situation. Pour une blessure grave, il faut protéger l'enfant, appeler immédiatement les secours et informer la direction. Pour une blessure légère, il doit rester vigilant et prévenir la direction. Pendant qu'un animateur s'occupe de l'enfant blessé, un autre doit rester avec le groupe pour les rassurer et assurer leur sécurité.

B. Sécurité des lieux :

Avant toute activité, il faut vérifier que le lieu est adapté à l'accueil du groupe et que rien ne met en danger les enfants. Une trousse de secours doit être disponible en permanence pour prodiguer les soins nécessaires.

C. Le comportement

Il est essentiel de favoriser la communication avec l'enfant, le jeune ou l'animateur. Si une sanction est nécessaire, il est important que la personne concernée comprenne les raisons de cette sanction. Les animateurs doivent prendre le temps de comprendre les origines d'un conflit et de les résoudre de manière juste. Aucun signe de violence, qu'elle soit verbale ou physique, ne sera toléré. Selon la gravité des faits, l'enfant concerné sera d'abord entendu et sanctionné par l'animateur. Si nécessaire, le directeur convoquera les parents, et la sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

D. Le tabac

Il est formellement interdit aux mineurs et aux adultes de fumer dans l'enceinte de l'accueil de loisir.

Pour les mineurs, seule une autorisation parentale permet aux mineurs de plus de 14 ans de fumer. Sans cette autorisation, la pratique du tabac est interdite au sein de l'accueil.

Pour les animateurs, le tabac ne peut être proscrit. Néanmoins, il est interdit de fumer en présence des enfants. Des pauses seront établies de manière raisonnable : le matin, à midi, au goûter, et en fin de journée. Les appels personnels sont permis uniquement pendant les temps de pause.

E. Le téléphones portables :

L'utilisation des téléphones portables par les enfants et les adolescents est interdite durant l'accueil de loisirs. Afin de favoriser les échanges, la participation aux activités, l'autonomie et la vie en collectivité, les téléphones doivent rester éteints et rangés pendant toute la durée de l'accueil. En cas de nécessité, les familles peuvent joindre leur enfant par l'intermédiaire de la direction.

Les objets personnels apportés par les jeunes restent sous leur responsabilité. En cas de perte, de vol ou de détérioration, l'équipe d'animation et la direction ne pourront être tenues responsables.

Les animateurs doivent quant à eux disposer d'un téléphone portable allumé afin d'être joignables à tout moment pour les besoins liés à l'organisation, à la sécurité et au bon déroulement des activités. L'utilisation de ces téléphones est exclusivement réservée à un usage professionnel.

Par ailleurs, la diffusion ou le partage sur les réseaux sociaux de photographies, vidéos ou informations concernant les enfants accueillis est strictement interdit sans autorisation préalable. Cette règle vise à garantir le respect de la vie privée, du droit à l'image et la protection des mineurs accueillis au sein de la structure.

F. À l'extérieur du centre

Toujours privilégier les déplacements sur les trottoirs. Si ce n'est pas possible, suivez ces règles :

- File indienne : Marchez sur le côté gauche de la chaussée, face aux voitures.
- Groupe ordonné : Marchez sur le côté droit de la chaussée, face aux voitures.

Pour traverser la route, utilisez les passages piétons autant que possible. Un animateur doit se placer de chaque côté de la route pour sécuriser la traversée. Remerciez les conducteurs après avoir traversé.

V. Annexes

2025-2028



TERNOISCOM
— Territoire d'éducation —

Projet Éducatif territorial du Ternois

0-25 ans

Version synthétisée

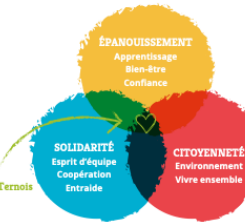
L'éducation est un enjeu fondamental et collectif. Elle ne repose pas uniquement sur la transmission de savoirs. C'est aussi un espace de partage, d'échange et de construction commune. C'est apprendre à nos jeunes à être libres, autonomes et à affirmer leur identité.

Ce projet, porté par tous – écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, institutions et les jeunes eux-mêmes – reflète une dynamique collective et solidaire.



Le PEDT du Ternois

Les valeurs du PEDT



L'animation et la gouvernance

COMITÉ DE PILOTAGE

- ✓ Qui ? TernoisCom, CAF, MSA, Département, Éducation nationale, ADEFI mission locale
- ✓ Pour quel faire ? Faire le bilan des actions mises en place & actionner de nouvelles fiches actions

COORDINATEUR PEDT

- ✓ Qui ? Responsable du pôle Éducation, Enfance, Jeunesse de TernoisCom
- ✓ Pour quel faire ? Assurer le pilotage et le suivi du plan d'actions

GROUPES PROJET

- ✓ Qui ? Partenaires identifiés en fonction de la fiche action activée
- ✓ Pour quel faire ? Organiser l'action pour l'année en cours

Les axes du PEDT

AXE 1: ACCOMPAGNER LA COHÉRENCE DU PARCOURS ÉDUCATIF DE L'ENFANT

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire.

- ✳ Favoriser le travail inter partenarial
- ✳ Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire
- ✳ Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire
- ✳ Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire

AXE 2: FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE TOUS LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui-même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents et les enfants/jeunes !

- ✳ Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information
- ✳ Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
- ✳ Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie
- ✳ Encourager la participation citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire
- ✳ Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parent
- ✳ Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES IMPORTANTES :

l'environnement, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, donner la parole aux jeunes, l'accompagnement à la parentalité

RETROUVEZ LA VERSION COMPLÈTE
DU PEDT DU TERNOIS SUR :

ternoiscom.fr

jeunesse@ternoiscom.fr



Les accueils de loisirs organisés par la Communauté de Communes du Ternois fonctionnent pendant toutes les vacances scolaires (Hiver, Printemps, Été, Toussaint et Noël) ainsi que le mercredi. Implantés sur plusieurs communes, ils accueillent des enfants âgés de 3 à 17 ans. (à partir de 3 ans ou dès que l'enfant est scolarisé).

Ces différentes structures proposent des loisirs éducatifs, culturels, sportifs et de détente.

Leur ouverture est soumise à l'agrément du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la DSDEN du Pas de Calais dans le cadre de la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs.

♦ Les inscriptions des enfants

Les inscriptions s'effectuent au service jeunesse de la Communauté de Communes à Herlin-le-sec, en ligne sur le portail familles ou aux permanences administratives effectuées dans les différentes agences (Auxi-le-Château, Frévent, Pernes).

Pour les petites vacances, celles-ci se déroulent quinze jours avant la période concernée.

Pour les inscriptions d'été, celles-ci se déroulent la 2^{ème} quinzaine de juin.

Pour l'accueil du mercredi, celles-ci doivent avoir lieu au plus tard le lundi précédent avant 11h.

Un dossier d'inscription est à compléter pour une première inscription uniquement. **Toutes modifications d'informations administratives ou sanitaires doivent être spécifiées lors de l'inscription à une nouvelle session.**

L'inscription d'un enfant s'avèrera impossible si un contentieux (financier, juridique...) est en cours avec la collectivité.

Les enfants peuvent être amenés à participer à des activités extérieures au lieu d'accueil. Selon l'éloignement, ils s'y rendront soit à pied, en vélo ou en véhicule (cars, véhicule 9 places, covoiturage). Une autorisation parentale est à compléter sur la fiche d'inscription.

Selon leur âge, les participants pourront être amenés à camper. Le matériel de camping, à l'exclusion des sacs de couchage et matelas, sera fourni par l'accueil de loisirs ainsi que les repas.

Si la formule choisie est avec repas, celui-ci est fourni par un prestataire extérieur et l'enfant ne peut pas prévoir son panier repas. En cas d'intolérance alimentaire (allergie) et sur présentation d'un certificat médical, la famille peut prévoir un panier repas pour son enfant et le prix du repas est déduit pour la semaine.

Un enfant ne pourra pas participer aux activités ou aux sorties si le dossier d'inscription est incomplet.

♦ La participation financière des familles

Les tarifs sont fixés par délibération émanant du Conseil Communautaire. La tarification est établie forfaitairement pour une semaine pour les vacances et à la séance pour les mercredis. Toute période entamée est par conséquent due. Aucun remboursement ni avoir ne pourra être envisagé sauf en cas de présentation d'un certificat médical justifiant l'absence toute la semaine et dans un délai maximum d'un mois à l'issue de la période concernée.

Pour les bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libres de la CAF et de la MSA, la déduction est effectuée à l'inscription.

Les paiements en numéraire, chèques, chèques vacances (ANCV) et carte bancaire sont acceptés.

Les chèques bancaires seront établis à l'ordre de « Régie Jeunesse Ternoiscom ».

En cas de non acquittement de la participation financière pour ladite période, l'enfant se verra refuser l'accès à l'accueil de loisirs.

♦ Les périodes et lieux d'accueil

- De septembre à juin :

En période scolaire, 5 communes proposent un accueil de loisirs le mercredi.

En période de petites vacances scolaires (Hiver, Printemps, Toussaint et Noël), 6 communes proposent un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans. Ils sont ouverts à la journée avec une inscription possible en demi-journée ou en journée avec ou sans restauration.

En période de petites vacances scolaires (Hiver, Printemps et Toussaint), un accueil spécifique pour les jeunes à partir de 11 ans, le « Pass'Âge », est ouvert à la journée avec une inscription possible en demi-journée ou en journée avec ou sans restauration à Saint-Pol-sur-Ternoise.

- L'été :

En période estivale, 16 communes proposent un accueil de loisirs alternativement sur les 8 semaines de vacances pour les enfants de 3 à 11 ans. Ils sont ouverts à la demi-journée ou à la journée avec ou sans restauration.

4 accueils spécifiques pour les jeunes à partir de 11 ans, sont ouverts à Saint-Pol-sur-Ternoise, à Pernes, à Frévent et à Auxi-le-Château à la journée avec une inscription possible en demi-journée ou en journée avec ou sans restauration.

De façon générale, les accueils de loisirs se déroulent dans les salles des fêtes ou dans les locaux des écoles des différentes communes.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant sur un site, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ladite activité. Le remboursement des sommes perçues relatives à cette activité sera alors intégral.

• **Les horaires**

Concernant les accueils de loisirs à la demi-journée avec une journée complète dans la semaine, les horaires sont de :

- de 9h à 12h le matin, avec un accueil à partir de 8h et un départ échelonné de 12h à 12h30.

- de 14h à 17h30 l'après-midi, avec un accueil à partir de 13h30 et un départ échelonné de 17h30 à 18h30.

Si votre enfant est demi-pensionnaire, vous pourrez le déposer entre 12h et 12h30 s'il est inscrit l'après midi ou le reprendre entre 13h30 et 14h s'il est inscrit le matin.

Les horaires des accueils de loisirs à la journée sont de 9h à 17h30, avec un accueil à partir de 8h et un départ échelonné de 17h30 à 18h30. Sachant que les enfants non demi-pensionnaires sont repris par leurs parents entre 12h et 12h30 puis accueillis de nouveau à partir de 13h30.

Pour l'accueil de loisirs du mercredi, les horaires sont les mêmes.

En dehors de ces heures de fonctionnement, les accueils de loisirs sont dérogés de toutes responsabilités. Si l'enfant devait être repris, exceptionnellement, avant la fin de l'accueil par ses parents, ceux-ci s'engagent à fournir au directeur, une décharge de responsabilité.

• **La procédure en cas de retard des parents**

Au-delà de l'heure de fermeture, dans le cas où l'enfant n'aurait pas été repris par sa famille, le directeur, avec l'accord du responsable du service jeunesse, remettra l'enfant aux services locaux de gendarmerie.

• **La procédure de renvoi**

Une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée dans les cas suivants :

- mise en danger d'autrui,
- agression physique et/ou verbale des enfants entre eux ou envers le personnel,
- détérioration ou vol du matériel,
- consommation de tabac, boissons alcoolisées et/ou possession de produits illicites,
- inaptitude à la vie en collectivité.

Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être envisagé.

• **Les assurances, les responsabilités**

La Communauté de Communes a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences dommageables de sa responsabilité civile. Les familles doivent également souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile **extrascolaire** couvrant les dommages corporels et matériels auxquels l'enfant peut être exposé lors des activités pratiquées.

L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels.

• **Les attestations de paiement et factures**

Le service jeunesse pourra délivrer une facture acquittée ou une attestation fiscale. Les familles pourront en faire la demande auprès de la direction de l'accueil de loisirs, au secrétariat du service jeunesse ou dans les agences de Ternoiscom en fin de période. Elles pourront aussi la télécharger dans leur espace sur le portail familles en ligne. D'une part, cette facture permettra à certaines familles d'obtenir une aide financière de la part de leur comité d'entreprise. D'autre part, pour les familles ayant des enfants de moins de 6 ans, celles-ci peuvent bénéficier d'un crédit d'impôts : l'accueil de loisirs étant considéré comme un mode de garde pour les enfants de cet âge.

• **Les photos et vidéos**

Le service jeunesse, sur autorisation des responsables légaux, peut prendre en photo ou en vidéo les participants à des fins de communication et de souvenirs. Les familles s'engagent à ne pas faire de diffusion des photos et vidéos souvenirs dont ils pourraient être en possession et sur lesquels apparaissent d'autres mineurs que le leur.

Le présent règlement est remis lors de la première inscription et affiché à l'entrée du centre.

Les familles doivent prendre connaissance du règlement intérieur en vigueur avant chaque début de session. Les familles n'ayant pas pris connaissance de celui-ci, ne peuvent en aucun cas tenir pour responsable le directeur et l'organisateur de l'accueil de loisirs.

Fait à , le
SIGNATURE du Responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé »: